



**RÉGION ACADÉMIQUE  
GUYANE**



**VOS COMPÉTENCES  
POUR DEMAIN**

# **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019**

## **GIP-FCIP Guyane**

E-mail : [gipfcip973@ac-guyane.fr](mailto:gipfcip973@ac-guyane.fr)

Site web : <https://gip-fcip.ins.ac-guyane.fr/>

Tél. : 0594.27.21.08

Rectorat - Route de Baduel - BP 6011  
97306 CAYENNE CEDEX

# TABLE DES MATIÈRES

|       |                                                              |    |
|-------|--------------------------------------------------------------|----|
| 1.    | INTRODUCTION : LE GIP FCIP DE L'ACADEMIE DE GUYANE           | 4  |
| 2.    | VIE INSTITUTIONNELLE DU GIP FCIP                             | 5  |
| 2.1   | Conseil d'administration                                     | 5  |
| 3.    | ACTIVITÉS DU GIP FCIP                                        | 6  |
| 3.1   | Centre Académique pour la Formation Continue (CAFOC)         | 6  |
| 3.1.1 | Formation des Conseillers en Formation Continue (CFC)        | 6  |
| 3.1.2 | Formation des acteurs du réseau au management par la qualité | 6  |
| 3.1.3 | Actions de formation des personnels du réseau des Greta      | 6  |
| 3.1.4 | La formation des formateurs d'adultes en 2019                | 7  |
| 3.1.5 | Développement du numérique / de la FOAD                      | 8  |
| 3.1.6 | Perspectives 2020                                            | 8  |
| 3.2   | Dispositif Académique pour la Validation des Acquis (DAVA)   | 9  |
| 3.2.1 | Activité du DAVA en 2019                                     | 9  |
| 3.2.2 | Résultats des sessions d'examen 2019                         | 10 |
| 3.2.3 | Perspectives 2020                                            | 11 |
| 3.3   | Dispositif Académique de Bilan et de Mobilité (DABM)         | 12 |
| 3.3.1 | Missions du DABM                                             | 12 |
| 3.3.2 | Actions du DABM en 2019                                      | 12 |
| 3.3.3 | Analyse globale de l'activité du DABM                        | 14 |
| 3.3.4 | Perspectives 2020                                            | 14 |
| 3.4   | CFA de l'Education Nationale (CFA EN)                        | 14 |
| 3.4.1 | Historique                                                   | 14 |
| 3.4.2 | Evolutions liées à la réforme                                | 15 |
| 3.5   | Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD)        | 15 |
| 3.5.1 | Les missions                                                 | 15 |
| 3.5.2 | La PSAD de Guyane en 2019                                    | 16 |
| 3.5.3 | Les actions de la PSAD                                       | 16 |
| 3.5.4 | Les chiffres du décrochage                                   | 19 |
| 3.5.5 | Perspectives 2020                                            | 20 |
| 3.6   | Dispositif de formation des agents sous contrat particulier  | 20 |
| 3.6.1 | Historique                                                   | 20 |
| 3.6.2 | Evolution de l'offre de formation                            | 21 |
| 3.7   | Prévention des Risques Professionnels (PRP)                  | 22 |
| 3.7.1 | Actions de formation en PRP                                  | 22 |

|           |                                          |           |
|-----------|------------------------------------------|-----------|
| 3.7.2     | Perspectives 2020                        | 22        |
| 3.8       | Fonds Académique de Mutualisation (FAM)  | 23        |
| 3.9       | Service Administratif et Financier (SAF) | 25        |
| 3.9.1     | Activité de SAF en 2019                  | 25        |
| 3.9.2     | Perspectives 2020                        | 26        |
| <b>4.</b> | <b>GESTION DU GIP FCIP</b>               | <b>26</b> |
| 4.1       | Gestion des ressources humaines          | 26        |
| 4.2       | Exercice budgétaire année 2019           | 26        |
| <b>5.</b> | <b>CONCLUSION</b>                        | <b>27</b> |
| 5.1       | Points forts                             | 27        |
| 5.2       | Axes de progrès                          | 27        |
| 5.3       | Perspectives 2020                        | 27        |

## 1. INTRODUCTION : LE GIP FCIP DE L'ACADEMIE DE GUYANE

Dans le cadre des orientations définies par Monsieur le recteur de la région académique de Guyane, le groupement d'intérêt public a pour objet le développement d'une coopération concertée au niveau de l'académie dans les domaines de la formation continue des adultes et de l'insertion professionnelle.

Il exerce notamment :

### ➤ **des fonctions supports pour le compte du Greta et de ses membres :**

- contribution à l'élaboration des contrats d'objectifs,
- contribution à l'harmonisation des pratiques RH,
- mise en œuvre d'un plan de formation pour les personnels de la formation continue,
- cellule de veille, d'animation, de recherche-développement et d'ingénierie de formation,
- actions de formation de formateurs,
- prestations de services en direction du Greta,
- coordination des réponses aux appels d'offres publics ou privés d'envergure régionale et/ou contribution à l'action publique régionale de formation professionnelle,
- gestion du Fonds Académique de Mutualisation (FAM),
- actions de communication au nom du réseau académique et promotion de l'offre.

### ➤ **des activités et prestations spécifiques dans les domaines suivants :**

- validation des acquis de l'expérience (VAE),
- conseil en formation, expertise, études,... en direction des entreprises et autres tiers,
- activités bénéficiant de l'apport de financements extérieurs,
- promotion des dispositifs d'insertion et animation des personnels intervenant dans ces dispositifs,
- gestion des activités de bilan-orientation,
- prestations de services en direction des EPLE, des autres structures de l'éducation nationale et autres membres du GIP FCIP.

## 2. VIE INSTITUTIONNELLE DU GIP FCIP

### 2.1 Conseil d'administration

**Le Conseil d'administration du 19 février 2019 a abordé et adopté\* les points suivants :**

- ◆ Approbation du procès-verbal du 11/12/2018\*
- ◆ Présentation du compte financier 2018\*
- ◆ Rapport d'activité 2018\*
- ◆ Convention de mise à disposition des locaux

**Le Conseil d'administration du 18 juin 2019 a abordé et adopté\* les points suivants:**

- ◆ Approbation du procès-verbal du 19/02/2019\*
- ◆ Non-valeur CTG\*
- ◆ Ressources Humaines\*
- ◆ Taux d'indemnisation des personnels GIP FCIP\*/MPLS
- ◆ Projet Coracines
- ◆ Convention SI2G

**Le Conseil d'administration du 01 octobre 2019 a abordé et adopté\* les points suivants :**

- ◆ Approbation du procès-verbal du 18/06/2019\*
- ◆ Projet FSE CUI/PSAD\*
- ◆ Décision budgétaire modificative n°1
- ◆ Projet Coracines
- ◆ Projet immobilier

**Le Conseil d'administration du 19 décembre 2019 a abordé et adopté\* les points suivants :**

- ◆ Approbation du procès-verbal du 01/10/2019\*
- ◆ Décision budgétaire modificative n°1\*
- ◆ Budget prévisionnel 2020\*
- ◆ Avenant MPLS « dotation exceptionnelle »\*
- ◆ Convention ILM « Intervenant en langue maternelle » de l'académie de Guyane\*
- ◆ Convention NSI « Numérique science informatique » de l'académie de Guyane\*
- ◆ Contrat de Madame Alexandra RUCHO\*
- ◆ Taux horaire accompagnement VAE\*

### 3. ACTIVITÉS DU GIP FCIP

#### 3.1 Centre Académique pour la Formation Continue (CAFOC)

Le Centre académique pour la formation continue a pour vocation :

- ⇒ d'accompagner la politique de formation des personnels des Greta, sur financement du Fonds académique de mutualisation (FAM) ;
- ⇒ d'organiser la formation et le tutorat des CFC stagiaires ;
- ⇒ de gérer le plan de formation de certaines catégories d'agents de l'académie (PEC et AESH) ;
- ⇒ de déployer et gérer les certifications propres au réseau de la Formation Continue des adultes, notamment le Diplôme de compétence en langue (DCL).

##### 3.1.1 Formation des Conseillers en Formation Continue (CFC)

Avec l'arrivée de 3 nouveaux CFC stagiaires affectés au Greta, le plan de formation prévoit de les accompagner jusqu'à la soutenance de leur mémoire professionnel.

| Actions                      | Dates                        | Public           | Durée                   |
|------------------------------|------------------------------|------------------|-------------------------|
| En Guyane, formation-action  | De septembre 2019 à mai 2020 | 3 CFC stagiaires | Tout au long de l'année |
| CAFOC de Toulouse            | Du 20 au 23 janvier 2020     | 3 CFC stagiaires | 24 heures               |
| Immersion en GRETA métropole | Du 27 au 31 janvier 2020     | 3 CFC stagiaires | 30 heures               |

##### 3.1.2 Formation des acteurs du réseau au management par la qualité

Avec l'objectif de labellisation EDUFORM en 2020, nous avons fait appel à des auditeurs nationaux (2 CFC de l'académie de Limoges) pour animer 2 sessions de formation ciblées sur la maîtrise du référentiel EDUFORM 2 et la conduite d'audit.

| Actions                       | Dates                  | Public                                                          | Durée     |
|-------------------------------|------------------------|-----------------------------------------------------------------|-----------|
| Nouveau référentiel EDUFORM 2 | 30 septembre 2019      | Tous acteurs GIP-FCIP et GRETA                                  | 7 heures  |
| Devenir auditeur EDUFORM      | Du 2 au 4 octobre 2019 | Personnels de direction, CFC et coordonnateurs, 13 participants | 21 heures |

##### 3.1.3 Actions de formation des personnels du réseau des Greta

#### Formation Habilitation des examinateurs DCL

| Actions                                 | Dates                 | Public                    | Durée     |
|-----------------------------------------|-----------------------|---------------------------|-----------|
| Habilitation examinateurs DCL FLE et FP | Du 20 au 22 mai 2019  | 6 Formateurs en FLE       | 16 heures |
| Habilitation examinateurs DCL Italien   | 28 et 30 janvier 2020 | 3 Formateurs en Italien   | 12 heures |
| Habilitation examinateurs DCL Portugais | 28 et 30 janvier 2020 | 3 Formateurs en Portugais | 12 heures |

## Organisation des sessions d'examen

L'année 2019, au cours de laquelle 9 sessions d'examen DCL ont été organisées, enregistre une forte progression du DCL FLE et du DCL FP (Français professionnel) avec respectivement 27 et 31 inscrits.

| Candidats DCL / FP |            |      |     | FP |      |    | Niveau obtenu |      |      |    |    |       |
|--------------------|------------|------|-----|----|------|----|---------------|------|------|----|----|-------|
| Langue             | Session    | Insc | Abs | A1 | A2-1 | A2 | A2            | B1-1 | B1-2 | B2 | C1 | Refus |
| FLE                | 20/03/2019 | 1    |     |    |      |    |               | 1    |      |    |    |       |
| Anglais            | 03/04/2019 | 1    |     |    |      |    |               |      |      | 1  |    |       |
| Portugais          | 13/06/2019 | 2    | 1   |    |      |    |               | 1    |      |    |    |       |
| FLE                | 21/06/2019 | 17   | 3   |    |      |    | 5             | 3    | 2    | 1  |    | 3     |
| FP                 | 26/06/2019 | 9    | 1   | 1  | 1    | 6  |               |      |      |    |    |       |
| Anglais            | 29/11/2019 | 5    | 3   |    |      |    | 1             |      |      |    | 1  |       |
| Portugais          | 06/12/2019 | 5    | 1   |    |      |    | 3             | 1    |      |    |    |       |
| FLE                | 11/12/2019 | 9    | 3   |    |      |    | 1             | 1    | 1    | 2  | 1  |       |
| FP                 | 18/12/2019 | 22   | 3   | 3  | 12   | 2  |               |      |      |    |    | 2     |
| Totaux             |            | 71   | 15  | 4  | 13   | 8  | 16            | 13   | 20   | 18 | 8  | 5     |

### 3.1.4 La formation des formateurs d'adultes en 2019

| Actions                         | Public                                   | Nombre de Participants | Heures Stagiaires | Dates                 |
|---------------------------------|------------------------------------------|------------------------|-------------------|-----------------------|
| Titre FPA_CCP2                  | Formateurs IUFC + OF privé               | 8                      | 1134              | Janvier à juin 2019   |
| Maître d'apprentissage / tuteur | Salariés d'entreprise                    | 0                      | 0                 | Décembre 2019         |
| Accompagnateurs VAE             | Formateurs GIP + Formateurs indépendants | 8                      | 217               | Du 03 au 09 .07. 2019 |
|                                 |                                          |                        |                   | Du 02 au 13 .12. 2019 |
| Totaux                          |                                          | 16                     | 1351 h            |                       |

En juillet 2019, les apprenants du CCP2 ont présenté leurs projets de certification des compétences professionnelles devant un jury. Le taux de réussite est de 100 % pour les 7 candidats présents. Ils ont exprimé le souhait de poursuivre leur démarche de certification par la VAE et sont en attente de la mise en place d'une information collective. Des méthodologues VAE ont été formés afin de valider le Titre Professionnel FPA (voir DAVA).

### 3.1.5 Développement du numérique / de la FOAD

Afin de répondre aux directives du ministère concernant le développement du numérique (décembre 2019), l'effort de développement de l'activité de formation à distance va se poursuivre avec :

1. Le déploiement du projet NUMERINS sur les fleuves (2020-2021).
2. Une nouvelle session (2020-2021) du TP FPA à distance qui viendra s'enrichir du retour d'expérience de la session précédente. L'accent sera mis sur une *modularisation* plus importante des contenus afin de proposer une acquisition encore plus individualisée des compétences.  
Elle devrait favoriser le développement d'un contenu à distance pour les formateurs occasionnels afin de répondre aux besoins des publics exerçant déjà une activité et peu disponibles pour la formation en présentiel.
3. La formation de formateurs en classe virtuelle.
4. La formation de formateurs facilitateurs.
5. Le déploiement du dispositif Pix avec la création d'un réseau Pix Guyane dont le GIP serait porteur.
6. La mise en œuvre d'objectifs avec des quotas fixés par bassin (Cayenne, Kourou, Saint-Laurent ainsi que les fleuves).
7. Un Master « Ingénierie des systèmes d'emploi et des systèmes de formation » à distance est prévue en partenariat avec l'INFA et l'université de Toulouse 1 pour un démarrage en septembre 2020.

### 3.1.6 Perspectives 2020

#### ⇒ Développement du DCL

- ◆ 2019 a montré un développement du DCL en français. L'objectif est de poursuivre cette progression en 2020.
- ◆ Formation d'examineurs DCL (2020).

#### ⇒ Formation des ressources humaines du CAFOC afin d'atteindre les objectifs EDUFORM.

## 3.2 Dispositif Académique pour la Validation des Acquis (DAVA)

### 3.2.1 Activité du DAVA en 2019

#### En amont de la recevabilité :

Avec 4 points d'accueil, le DAVA met en œuvre l'information et l'orientation VAE non-seulement pour ses propres diplômes mais aussi pour les diplômes des autres certificateurs, sur l'ensemble des bassins d'emploi.

En 2019 l'intérêt du public pour la VAE connaît un léger ralentissement. Les chiffres se rapprochent de ceux de 2017.

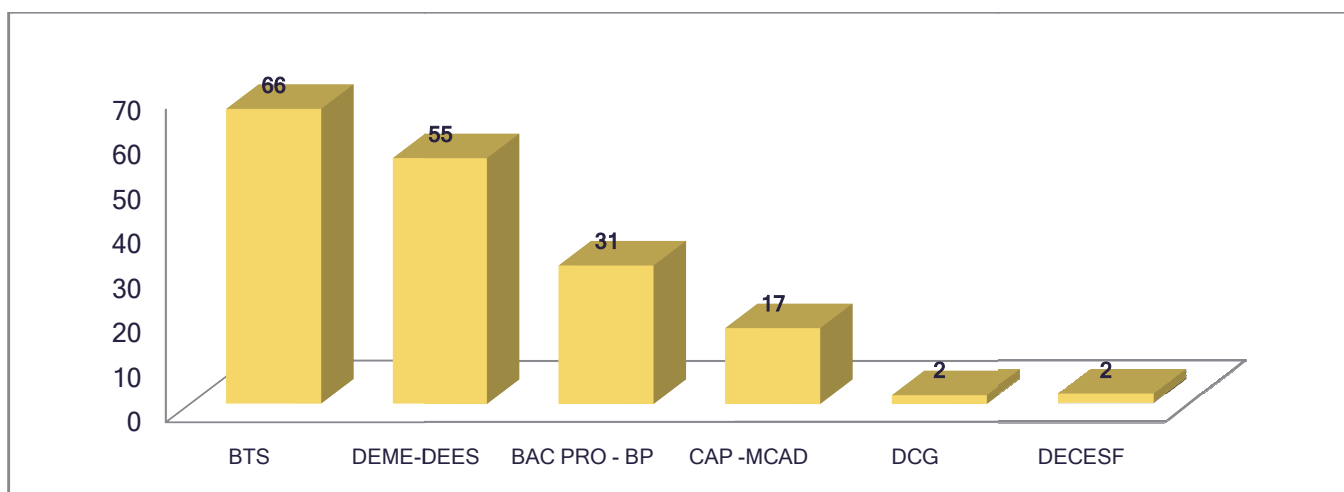
- Au total 473 personnes ont été accueillies en réunions d'information-conseil. Ce chiffre représente une **baisse de 14 %** par rapport à l'année précédente (550 personnes en 2018).
- 292 personnes ont été reçues en entretien individuel/rendez-vous conseil contre 335 en 2018, soit une **baisse de 13 %**.
- 636 personnes inscrites sur la plate forme contre 727 en 2018, ce qui correspond à une **baisse de 12.5 %**.

#### Livret 1 et entrée dans le dispositif (recevabilité) :

Les services du DAVA instruisent et enregistrent toutes les demandes, décident de la recevabilité et notifient la décision de recevabilité aux candidats. En 2019, 173 nouvelles recevabilités ont été accordées par le recteur pour 168 candidats<sup>1</sup> entrant dans un processus VAE, ce qui représente une **baisse de 9%** par rapport à l'année précédente (191 en 2018).

Parmi les 173 dossiers examinés :

- 60 % sont des femmes et 40 % des hommes,
- 38 % soit 65 candidats ont été suivis par le DAVA
- le BTS et les diplômes dans le domaine du travail social figurent en tête de liste parmi les diplômes les plus demandés.



<sup>1</sup> Un candidat pouvant déposer plusieurs dossiers de recevabilité

### Prestations d'accompagnement réalisées dans le cadre du dispositif :

- Le nombre d'accompagnements démarrés en 2019 est aussi en **baisse de 10 %**, ce qui conforte la tendance des chiffres précédents : 191 accompagnements contre 212 en 2018.
- En plus des autres candidats entrés avant 2019, au total 246 personnes ont été accompagnées en 2019 contre 268 en 2018.
- En conséquence, le nombre d'heures stagiaires réalisées est en **baisse de 13%** (1 650 h en 2019 contre 1 889 h en 2018).
- Le montant total des produits financiers générés (conventionné) est de 133 284 € contre 156 870 € en 2018. A l'inverse, le montant total des factures enregistrées dans la base est en **nette augmentation (+14 %)**. Cette tendance peut s'expliquer en partie par la mise en œuvre des frais de procédure (250 € pour tous les candidats).

Ces résultats sont résumés dans le tableau ci-après :

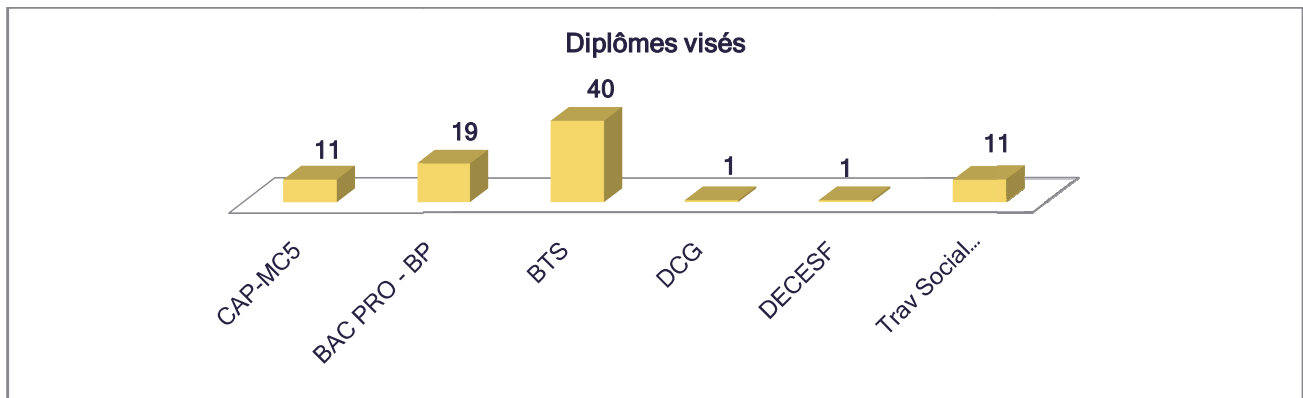
|                                     |                                                      | 2018       | 2019       | Variation |
|-------------------------------------|------------------------------------------------------|------------|------------|-----------|
| <b>Information du public</b>        | Nombre de personnes accueillies Info-conseil         | 550        | 473        | -14%      |
|                                     | Nombre de personnes reçues en entretien individuel   | 335        | 292        | -12,8%    |
|                                     | Nouveaux enregistrements sur la base de gestion      | 727        | 636        | -12,5%    |
|                                     | Nouvelles recevabilités accordées par le recteur     | 191        | 173        | -9%       |
| <b>Prestations d'accompagnement</b> | Nombre d'accompagnement démarrés dans l'année        | 212        | 191        | -10%      |
|                                     | Total de personnes accompagnées                      | 268        | 246        | -8%       |
|                                     | Nombre d'heures-stagiaires facturables               | 1 889      | 1 650      | -13%      |
|                                     | Total des produits financiers générés (conventionné) | 156 870    | 133 284    | -15%      |
|                                     | Montant Total facturé                                | 112 974,89 | 128 414,44 | +14%      |

### **3.2.2 Résultats des sessions d'examen 2019**

#### Dépôt des livrets 2 - diplômes visés

Sur les 2 sessions, 83 livrets ont été déposés, 81 candidats ont été présents en jury d'examen VAE (2 absents). Parmi les 83 candidats :

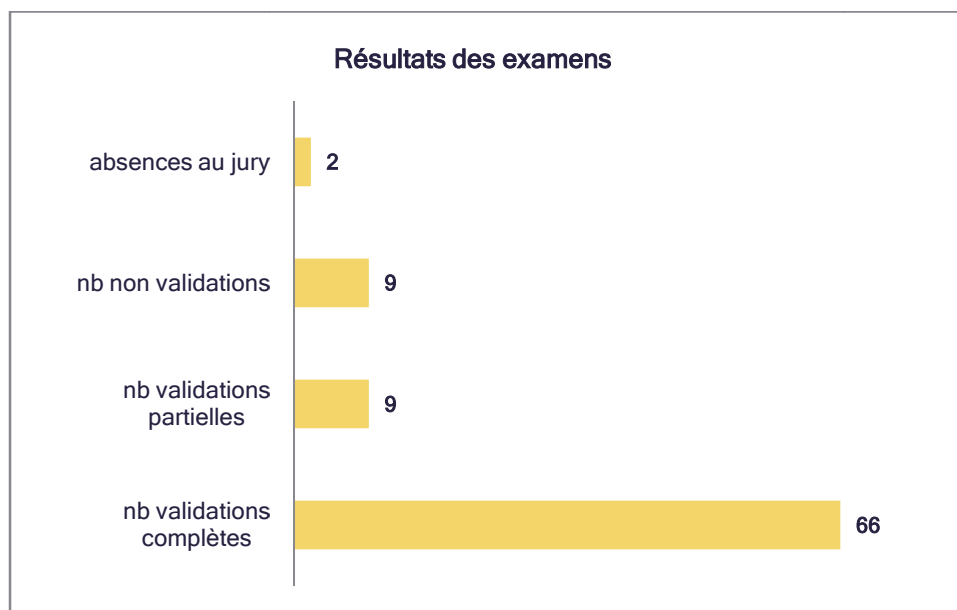
- 58 % sont des femmes,
- 66 personnes ont été accompagnées par le DAVA, soit 80 % des candidats
- la répartition par diplôme met en évidence la prédominance de la certification au niveau BTS



### Résultats des sessions d'examen

Le taux de validation totale du diplôme est en nette progression : **90% pour les candidats accompagnés par le DAVA** (67 % en 2018), contre 42% pour les candidats non-accompagnés, ce qui confirme l'importance de l'accompagnement.

9 candidats ont été ajournés, les autres ont obtenu une validation partielle de leur diplôme.



### **3.2.3 Perspectives 2020**

Conformément aux directives nationales, le DAVA a réussi la mise en place de la dématérialisation du dépôt des livrets 2 et de leur mise à disposition auprès des jurys durant la session d'examen de décembre. Ce déploiement devra s'étendre aux livrets 1 de recevabilité.

Les axes de travail sont les suivants :

- ⇒ multiplier les canaux de communication sur la VAE ;
- ⇒ relancer les 68 % de candidats n'ayant pas donné suite à leur accord de recevabilité (108 dossiers), ce qui représente un potentiel important pour le développement de l'activité ;
- ⇒ mettre en œuvre le financement de la VAE par le CPF ;

- ⇒ diversifier l'accompagnement avec le TP FPA ;
- ⇒ développer l'accompagnement VAE des détenus du Centre Pénitentiaire de Guyane ;
- ⇒ accompagner la professionnalisation des acteurs (membres de jury et accompagnateurs méthodologues VAE).

### 3.3 Dispositif Académique de Bilan et de Mobilité (DABM)

#### 3.3.1 Missions du DABM

Le Dispositif Académique de Bilan et de Mobilité (DABM) a pour vocation de proposer des prestations d'orientation et de bilans de compétences à destination des salariés et demandeurs d'emplois, des travailleurs handicapés mais aussi des jeunes.

La mise en œuvre des prestations repose sur la mobilisation d'outils spécifiques à chacun des publics reçus et sur un accompagnement de qualité mis en œuvre par des formateurs référents formés à l'insertion professionnelle des différents publics.

#### 3.3.2 Actions du DABM en 2019

##### Bilans de compétences salariés

|                                                        | 2017      | 2018       | 2019    |
|--------------------------------------------------------|-----------|------------|---------|
| Nombre de personnes reçues en informations collectives | 23        | 34         | 35      |
| Nombre de bilans réalisés                              | 2         | 31         | 25      |
| Chiffre d'affaire réalisé                              | 2 520.00€ | 38 256.25€ | 33 750€ |

Le nombre de personnes reçues aux informations collectives réalisées tous les 15 jours reste stable par rapport à l'année précédente. Suite aux informations collectives, 98% des candidats effectuent leur bilan de compétences au sein du DABM. Pour rappel, la loi prévoit que les candidats rencontrent plusieurs centres de bilans avant d'effectuer leur choix.

Le différentiel entre les 35 personnes reçues en informations collectives et les 25 ayant effectué leur bilan au DABM s'explique par le fait que 9 candidats sont en attente de l'obtention de leur financement pour débiter leur bilan au cours de l'année 2020.

En fin d'année 2018, nous avons anticipé une baisse d'activité (cf rapport activité du GIP-FCIP 2018) du fait de la réforme de la formation professionnelle qui a supprimé le « congé bilan » qui était le dispositif le plus mobilisé par les salariés pour le financement des bilans de compétences (50% des bilans en 2018). Depuis le 01/01/2019, les bilans des salariés sont financés par le CPF. La réforme a effectivement eu un impact notamment par rapport au délai de mise en place de l'application CPF par le gouvernement. Celle-ci n'est en place que depuis novembre 2019 et de

nombreux dysfonctionnements persistent, ce qui explique que plusieurs candidats soient à ce jour en attente de réponse pour la prise en charge financière de leur bilan.

En 2019, nous avons appliqué une augmentation du tarif du bilan de compétences qui est passé de 1260€ à 1350 €.

### **Dispositif PPAIP (Programme Personnalisé d'Accompagnement à l'Insertion**

#### **Professionnelle)**

Il s'agit d'un marché du ministère de la justice consistant à mettre en œuvre des prestations d'orientation pour des personnes placées sous main de justice.

|                                  | 2017    | 2018     | 2019    |
|----------------------------------|---------|----------|---------|
| <b>Nombre de bilans réalisés</b> | 57      | 18       | 29      |
| <b>Chiffre d'affaire réalisé</b> | 40 116€ | 9322.50€ | 11 220€ |

Comme l'année précédente, ce chiffre d'affaires est très en dessous de ce qui était escompté (100 000€ par an de 2017 à 2020). Le dispositif peine à se réaliser faute d'orientation des détenus sur le dispositif par le service de probation et d'insertion professionnelle. Plusieurs actions ont été mises en place sans succès auprès de la direction. Un nouveau marché devrait être lancé en 2020. Nous appliquerons des tarifs bien plus élevés afin de compenser le faible nombre de prescriptions reçues.

### **Dispositif PSOP (Prestation Spécifique d'Orientation Professionnelle) financé par l'AGEFIPH**

Il s'agit de bilans de compétences à destination de travailleurs handicapés. Cela fait 4 ans que nous mettons en œuvre ce dispositif.

|                                  | 2016    | 2017    | 2018    | 2019    |
|----------------------------------|---------|---------|---------|---------|
| <b>Nombre de bilans réalisés</b> | 16      | 21      | 27      | 10.5    |
| <b>Chiffre d'affaire réalisé</b> | 22 400€ | 29 400€ | 34 400€ | 26 250€ |

Nous avons été reconduits sur ce marché le 04/02/2019. Il s'agit d'un marché d'un an reconductible de manière tacite 3 fois, soit une période maximale de 4 ans.

Nous avons appliqué une augmentation conséquente de la prestation sur ce dispositif du fait de la qualité apportée (outils scientifiquement validés, animation par des psychologues du travail). Nous sommes passés d'un tarif de 1400€ à 2500€ par accompagnement.

Depuis la mise en place du nouveau marché en février 2019, les premiers accompagnements n'ont été prescrits qu'à partir de la rentrée scolaire 2019 ce qui explique le faible nombre de personnes reçues.

### 3.3.3 Analyse globale de l'activité du DABM

L'activité 2019 du DABM représente un chiffre d'affaire de 71 220€ pour 1112 heures stagiaires répartis comme suit :

|                                               | CA réalisé 2019 | Ventilation |
|-----------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Bilan de compétences                          | 33 750€         | 47%         |
| PSOP                                          | 26 250€         | 37%         |
| PPAIP                                         | 11 220€         | 16%         |
| Total                                         | 71 220€         | 100%        |
| Chiffre d'affaire 2019 réparti par dispositif |                 |             |

|                                                 | Nombre d'heures stagiaires | Ventilation |
|-------------------------------------------------|----------------------------|-------------|
| Bilan de compétences                            | 600                        | 54%         |
| PSOP                                            | 307                        | 28%         |
| PPAIP                                           | 205                        | 18%         |
| Total                                           | 1112                       | 100%        |
| Répartition des heures stagiaire par dispositif |                            |             |

### 3.3.4 Perspectives 2020

⇒ Poursuite et consolidation des dispositifs en cours :

- PPAIP : réponse au nouvel appel d'offre
- PSOP : vigilance quant à la prescription des accompagnements
- Bilan de compétences : accompagnement des salariés à mobiliser leur CPF

## 3.4 CFA de l'Education Nationale (CFA EN)

### 3.4.1 Historique

Le Centre de Formation d'Apprentis de l'Education Nationale (CFA EN), initialement porté par le lycée Melkior-Garré de Cayenne est géré par le GIP-FCIP depuis le 1er janvier 2019 (Arrêté rectoral du 13 décembre 2018).

Les parcours d'apprentissage, en CAP, Bac Pro et BTS sont dispensés en sections dédiées ou en mixité de publics (apprentis insérés dans une classe d'élèves) au sein de 8 Unités de Formation d'Apprentis (UFA), hébergées dans les EPLE de Guyane.

L'ensemble des sections de formation dont la demande d'ouverture avait été faite avant l'application de la LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel était financé par la CTG selon la convention 2014-2018 et son avenant.

Les contrats d'apprentissage conclus hors convention régionale à partir de septembre 2019 sont financés par les opérateurs de compétences (OPCO) selon les modalités et niveaux de prise en charge définis par le Décret no 2019-956 du 13 septembre 2019 et ses annexes.

A la rentrée de septembre 2019, le CFA-EN comptait :

- 74 contrats d'apprentissage CTG
- 8 UFA actives

### 3.4.2 Evolutions liées à la réforme

La LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a clairement encouragé le développement de l'apprentissage avec notamment :

- ⇒ Le report de la limite d'âge à 29 ans révolus ;
- ⇒ Le transfert de la compétence « Apprentissage » aux OPCO ;
- ⇒ La définition du montant de la prise en charge de la formation par contrat ;
- ⇒ La possibilité de déployer des actions de formation en apprentissage au sein du GRETA.

Les acteurs du réseau de la formation professionnelle, notamment les conseillers en formation continue du GRETA, accompagnés par ceux du GIP-FCIP, ont su exploiter ces nouvelles opportunités et ont pu répondre favorablement à plusieurs demandes (GBH-CARREFOUR et LA POSTE).

Depuis la rentrée de septembre 2019, le CFA EN compte :

- 74 contrats d'apprentissage CTG
- 49 contrats hors convention régionale signés entre septembre et décembre 2019
- Un total de 123 contrats d'apprentissage, soit une **progression de 66% en 4 mois**
- 8 UFA actives
- 1 EPLE réalisateur pour le GRETA

Parallèlement, de nouveaux contrats sont signés tout au long de l'année pour satisfaire des demandes d'employeurs limitées à 1 ou 2 apprentis (par exemple, 2 apprentis en CAP Boucher au lycée Léopold Elfort de Mana) qui sont insérés dans des classes d'élèves avec des parcours individualisés.

## 3.5 Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD)

### 3.5.1 Les missions

La Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD) est un mode de coordination des acteurs locaux de la formation, de l'orientation et de l'insertion des jeunes définie par l'instruction interministérielle du 22.04.2009 et la circulaire interministérielle du 09.02.2011.

La PSAD a pour vocation, par l'intermédiaire du Système Interministériel d'Echanges et d'Information (SIEI), d'assurer le repérage des jeunes âgés de 16 à 30 ans sortis du système éducatif sans diplôme ou qualification et de leur proposer des solutions individualisées, grâce à une action coordonnée des acteurs locaux de la formation, de l'orientation et de l'insertion.

### 3.5.2 La PSAD de Guyane en 2019

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la PSAD de Guyane compte deux assistants PSAD basés sur le bassin de Cayenne. Une nouvelle coordinatrice est recrutée en février 2019. Les missions qui lui sont confiées sont :

- d'innover afin de gagner en réactivité et en efficience,
- de travailler en collaboration active avec les partenaires,
- de redéployer la PSAD sur tout le territoire.

A la mi-septembre 2019, une assistante PSAD est recrutée sur le bassin des Savanes. Au 1<sup>er</sup> octobre 2019, une convention de mise à disposition d'un bureau est conclue avec l'OPRF de Kourou. Le loyer mensuel est de cinq cent euros.

Durant le mois d'octobre 2019, deux recrutements sont réalisées pour le bassin de l'Ouest Guyanais. A partir de novembre 2019, les assistantes sont accueillies et exercent leurs missions dans les locaux de l'agence territoriale de Saint Laurent du Maroni. Les deux bureaux ainsi que le mobilier sont mis à disposition à titre gracieux par la CTG.

Au vu du nombre de jeunes sortis du système scolaire sur le bassin de l'Est (une soixantaine sur les années scolaires 2017/2018 et 2018/2019), il n'est pas apparu pertinent de recruter un(e) assistant(e) PSAD. Deux à trois permanences annuelles sont prévues et seront assurées par les assistants des PSAD de Cayenne et de Kourou. Des demandes de mise à disposition de bureaux de réception sont émises auprès de la Mairie de Saint Georges de l'Oyapock et du Pôle Emploi.

### Développement des compétences des assistants PSAD

Les deux assistants PSAD de Cayenne ont été formés à « *Être tuteur en entreprise* » afin de pouvoir transmettre des compétences professionnelles, d'aider à développer des capacités d'adaptation, d'accompagner les effets induits par un changement systémique,

Des formations ont été délivrées auprès de tous les assistants PSAD :

- 📄 RenaterViso
- 📄 Publipostage
- 📄 Initiation à EDUFORM 2

### 3.5.3 Les actions de la PSAD

#### La collaboration avec les partenaires

La mise en place de périodes d'immersion de l'équipe PSAD au sein de structures recevant le public NEET leur a permis de mieux connaître les dispositifs et les prestations des partenaires afin de mieux orienter les jeunes sortis du système scolaire.

La « *Liste des partenaires* » établie par la PSAD recense les structures œuvrant en faveur du public NEET. Elle est diffusée mensuellement en interne et auprès du réseau des acteurs sociaux, de l'insertion professionnelle, du réseau handicap. Ce tableau évolutif permet de repérer

les organismes qui pourraient répondre aux besoins identifiés chez leur public jeune dans le domaine du social, de l'orientation, de la formation ou de l'emploi.

Le jeudi 10 octobre 2019, le RSMA Guyane et le GIP FCIP Guyane ont signé deux conventions de partenariat.

Dans le cadre de la première convention :

- le RSMA Guyane informe la PSAD sur les permanences qui se tiennent sur toute la Guyane, avise de sa présence sur des forums ou salons professionnels, communique sur son offre de formation.
- La PSAD : informe les assistants des actions en cours et à venir conduites par le RSMA Guyane, oriente les jeunes pressentis sur les permanences, salons, forums ou directement vers eux et partage ses diagnostics locaux dans le cadre de rencontres bi annuelles.

La deuxième convention a pour objet de définir les modalités selon lesquelles le RSMA Guyane et le GIP FCIP Guyane échangent des données à caractère personnel relatives aux volontaires du RSMA Guyane.

Le réseau de partenaires de la PSAD est désormais réactivé. La PSAD est membre actif et participe au COPIL du GIP Jeunesse Kourou, de l'E2C, de l'OIM. Elle a participé à diverses réunions de travail et répondu aux invitations des structures souhaitant connaître ses missions telles que le Centre du Service National, l'association AKATIJ, la Mission Locale Guyane, la Maison de l'Insertion, de la Solidarité et de l'Emploi de Matoury, l'Aide Sociale à l'Enfance, la Maison des Adolescents. Dans le cadre des déplacements sur les communes et pour assurer la réception des jeunes sortis du système scolaire, la PSAD a collaboré avec les Mairies de Grand Santi, de Maripasoula, de St Georges de l'Oyapock et de Kourou, ainsi qu'avec l'agence territoriale du Haut et Bas Maroni et Pôle Emploi.

### **Les dispositifs de la PSAD**

DYNAMIC' Avenir est financé par le FAPI (fond d'appui à l'insertion) géré par la CTG. Il propose aux jeunes NEET un parcours de continuité vers l'insertion professionnelle et la formation à travers la réappropriation des compétences clés, la découverte et l'expérimentation des métiers sur le terrain. Ce dispositif s'appuie sur un accompagnement personnalisé pour une construction de projet viable, réaliste et réalisable.

| Dynamic' avenir                                | Nb présents aux informations collectives | Nb de participants au Démarrage | Nb de participants à la fin |
|------------------------------------------------|------------------------------------------|---------------------------------|-----------------------------|
| 2017-2018 réalisé du 11 mars au 15 mai 2019    | 9                                        | 8                               | 6                           |
| 2019 réalisé du 07 octobre au 20 décembre 2019 | 16                                       | 16                              | 8                           |

Le dispositif « *Installer une permanence de la PSAD sur Le bassin des savanes* » est également financé par le FAPI. Les missions sont :

- ⇒ d'organiser des réunions de suivi et de bilan annuel de l'activité des dispositifs proposés aux jeunes NEET par les acteurs de l'insertion professionnelle et de la formation ;
- ⇒ d'identifier les réussites et les difficultés rencontrées, les solutions qui pourraient être apportées et les besoins en termes d'accompagnement et de suivi en s'appuyant sur l'expertise de la plate-forme du bassin des Savanes ;
- ⇒ d'accompagner le développement personnel des jeunes sortis du système scolaire afin de limiter les risques d'échecs, d'absentéisme ou d'abandons lorsqu'ils sont positionnés sur des formations ou des parcours d'insertion.

Le projet a démarré le 1er juillet et s'est terminé le 31 décembre 2019. La PSAD a participé à diverses réunions avec les partenaires tels que le GIP Jeunesse Kourou, la MLG, l'OPRF, la Mairie de Kourou, l'association AKATIJ, le Théâtre de l'Entonnoir, ou le CDAD. L'assistante PSAD du bassin des Savanes a travaillé sur les campagnes des listes des décrocheurs scolaires de mars 2019 et d'octobre 2019 avec un effectif respectif de 73 et 107 nouveaux décrocheurs. Il y a eu 89 contacts. Le taux d'injoignable est de 31,7 %.

Les 29 novembre et 19 décembre 2019, il y a eu 72 heures d'accompagnement sur le développement personnel avec à la fois des entretiens individuels (34) et deux regroupements collectifs, Huit participants sur douze (soit **66,67 %**) **ont eu une solution positive à l'issue de l'accompagnement en développement personnel** : entrée en formation, accompagnement vers un emploi ou vers la création d'entreprise.

### **Les réponses aux appels à projets**

La PSAD a présenté :

- ⇒ Deux projets dans le cadre du Pacte ultramarin Etat Région du Plan d'Investissement des Compétences 2019-2022 « *Accompagner les jeunes décrocheurs du bassin de l'Est guyanais dans leur mobilité pour favoriser l'accès à des parcours qualifiants* » et « *Accompagner les jeunes décrocheurs du bassin de l'Ouest guyanais dans leur mobilité pour favoriser l'accès à des parcours qualifiants* ».
- ⇒ Deux projets sur le programme opérationnel FSE Guyane Etat 2014-2020 sur l'axe 4 : « *Agir contre les phénomènes de pauvreté par un accompagnement global des publics les plus éloignés de l'emploi pour favoriser leur inclusion sociale* » (projets 1 et 2) et l'axe 5 : « *Conduire une politique concertée, à l'échelle du territoire et professionnaliser les acteurs pour une mise en œuvre efficace des politiques publiques en faveur de l'insertion, de la formation et de l'emploi* » (projet 3) autrement identifié comme « *Agenda Interactif* ».

Le FSE DIECCTE a validé et conventionné l'opération 20909283 « *Favoriser la coordination et la mutualisation des réponses aux besoins dans l'insertion, l'orientation, la formation et l'emploi* ».



### 3.5.5 Perspectives 2020

- ⇒ Fin du contrat de la coordinatrice le 31 janvier 2020. Le recrutement d'un(e) nouveau(elle) coordinateur(trice) est en cours (mise à disposition d'un personnel par la CTG)
- ⇒ Permanences sur le bassin de St Georges de l'Oyapock, les communes de Mana et sur le Bas Maroni
- ⇒ Projet de relocalisation de la PSAD (réflexion ouverte avec la CTG et l'OPRF)

## 3.6 Dispositif de Formation des agents sous contrat particulier

Ce dispositif concerne les agents contractuels dont le statut est le suivant :

- ⇒ Agents sous contrat aidé de droit privé (CAE, CUI, PEC) exerçant les fonctions de surveillant, d'assistant CDI, d'assistant administratif et d'accompagnant des élèves en situation de handicap ;
- ⇒ Agents sous statut d'AESH (contrat de droit public) accompagnant des élèves en situation de handicap ;
- ⇒ Agents sous statut d'AED (contrat de droit public, adjoint/Adjointe d'enseignement chargé d'éducation) seulement à partir de l'année scolaire 2016-2017.

### 3.6.1 Historique

Ce dispositif, accompagné de subventions fléchées, a été mis en œuvre en octobre 2013 pour répondre aux exigences du MEN, aux besoins des bénéficiaires sous statut AESH ou sous contrat aidé et de leurs employeurs ainsi que de l'académie de Guyane.

Il permet :

- ⇒ aux bénéficiaires de préparer l'insertion professionnelle après le contrat aidé et de développer des nouvelles compétences ou de conforter des compétences acquises ;
- ⇒ aux établissements/employeurs de s'impliquer dans la dynamique d'accompagnement et de remplir leur obligation au regard de la loi ;
- ⇒ à l'académie de Guyane de disposer d'un outil facilitant l'adaptation au poste de travail des salariés en CUI puis en PEC tout en garantissant l'application des lois de lutte contre l'exclusion et le chômage.

Ce dispositif, piloté par le GIP-FCIP de Guyane, compte plusieurs partenaires et intègre 3 actions :

- ⇒ Une cellule fonctionnelle au sein du GIP-FCIP en lien avec les établissements/employeurs et les services académiques ;
- ⇒ Un pôle Bilan Accompagnement piloté par le DABM (GIP-FCIP) en lien avec les bénéficiaires et les Etablissements employeurs : **Action 1** ;
- ⇒ Les services du Rectorat (ASH) chargés de l'encadrement et de la formation des personnels accompagnants des élèves en situation de handicap : **Action 2** ;
- ⇒ Des prestataires, organismes de formation, retenus à l'issue d'une mise en concurrence, chargés de mettre en œuvre les différents modules de formation : **Action 3** ;

La coordination du dispositif est assurée par un chef de projet (Directeur adjoint du GIP-FCIP) sous la responsabilité du Directeur du GIP-FCIP.

Afin de doter ce dispositif de moyens supplémentaires, dès son lancement en 2013, un concours FSE a été sollicité sur les 3 périodes indiquées dans le tableau ci-après.

| Périodes         | Concours FSE sollicité | Montant Bilan Total | Financement FSE | Financement Fonds Propres |
|------------------|------------------------|---------------------|-----------------|---------------------------|
| <b>2013-2015</b> | 220 906 €              | 337 052 €           | 217 125 €       | 119 926 €                 |
| <b>2016-2018</b> | 1 159 695 €            | 418 132 €           | 306 366 €       | 111 766 €                 |
| <b>2019-2020</b> | 489 901 €              |                     |                 | 350 000 €                 |

*Remarque : sur la période 2013-2015, les fonds propres étaient constitués d'apports en nature et en industrie.*

Seuls les bénéficiaires sous contrat aidé étant éligibles au financement FSE, nous avons mixé les publics dans la mesure du possible.

Les fonds européens ont été libérés suite aux bilans de fin de période qui attestent des réalisations. **Le montant FSE attendu aujourd'hui sur la période 2016-2018 est de 178 911 €.**

A partir de l'année scolaire 2016-2017, plusieurs conventions ont été signées avec le Rectorat (DFP) pour la prise en charge de sessions de formations universitaires (DAEU, DUSEF...) des agents sous statut d'AED (contrat de droit public, adjoint/Adjointe d'enseignement chargé d'éducation).

| Périodes         | Organisme réalisateur | Montant Conventions | Montant Facture | Nombre de bénéficiaires | Nombre de diplômes |
|------------------|-----------------------|---------------------|-----------------|-------------------------|--------------------|
| <b>2016-2017</b> | GRETA                 | 12 000 €            | 5 700 €         | 28                      | 15                 |
| <b>2017-2018</b> | GRETA                 | 31 188 €            | 31 188 €        | 32                      | 27                 |
| <b>2018-2019</b> | IUFC                  | 32 984 €            | 30 238 €        | 27                      | 18                 |

### 3.6.2 Evolution de l'offre de formation

Pour le dispositif 2019-2020, compte tenu de la difficulté à déployer l'ensemble des actions prévues sur la période précédente, nous avons revu la structure du dispositif :

- Simplification de l'offre de formation pour une meilleure lisibilité (moins d'actions) ;
- Répartition de l'offre sur plusieurs prestataires ;
- Prise en charge des demandes individuelles pour des formations universitaires dispensées par l'IUFC en cours du soir.

Un bilan intermédiaire 2019 est prévu pour les actions financées par le FSE.

Il n'est pas prévu de reconduire la prise en charge des formations des agents sous statut AED.

### 3.7 Prévention des Risques Professionnels (PRP)

#### 3.7.1 Actions de formation en PRP

Le GIP FCIP est l'organisme gestionnaire des fonds attribués par la CGSS pour assurer la formation des formateurs de formateurs, le financement d'outils et de petits matériels pédagogiques ainsi que la réalisation de séminaires de formation.

#### Formations publiées au PAF et mises en œuvre en 2019:

##### ⇒ CACES 1-3-5

03 Enseignants inscrits - 03 attestations de réussite délivrées

##### ⇒ ES-ST-SST- PRAP IBC - PRAP 2S-PRE

Le déploiement de ces formations s'est déroulé conformément à la mise en œuvre initialement prévue dans le PAF.

#### Séminaires de formation

##### ⇒ 03 Séminaires DDFPT

##### ⇒ 02 Séminaires de formateurs de formateurs

#### Formation INRS :

Afin d'équilibrer nos 02 pôles de formation (OUEST et Centre-EST)

##### ⇒ Formation d'un formateur de formateurs ES&ST

##### ⇒ Formation d'un formateur de formateurs SST

##### ⇒ Accueil de notre formateur de formateurs TH

#### Formation Continue :

##### ⇒ Préparation du Séminaire National 2020 - PRP

#### Elaboration et rédaction du PAF 2020-2021

#### 3.7.2 Perspectives 2020

##### ⇒ Actions de formation

##### ◆ Nationale

- Formation de formateurs de formateurs ES&ST
- MAC - des formateurs de formateurs - SST

##### ◆ Académique

- Formations des Formateurs sur le logiciel FORPREV - Formation continue
- Mise aux normes de plateaux techniques pour le TH (OUEST, Centre-EST)

### ⇒ Orientations stratégiques

- Former en priorité les DDFPT au ES&ST, d'une part les stagiaires (formation statutaire) et d'autre part les titulaires (formation continue), afin qu'ils puissent s'approprier les enjeux et les habilitations nécessaires à l'enseignement dans les différents domaines professionnels et technologiques ainsi que maîtriser l'interface OGELI ;
- Harmonisation des pratiques : DDFPT, Formateur de Formateurs- PRP ;
- Equilibre et autonomie des 2 pôles de formation (OUEST, Centre EST) ;
- Signature de la Convention de partenariat avec la CGSS.

## 3.8 Fonds Académique de Mutualisation (FAM)

Suite à l'Arrêté Ministériel du 14 mai 2014, le FAM est géré par le GIP-FCIP depuis le 1er janvier 2015. Le FAM a pour objet de :

- ⇒ couvrir les risques financiers (gestion des personnels de la formation continue) ;
- ⇒ consentir des avances de trésorerie aux EPLE supports des GRETA ;
- ⇒ financer des actions de promotion, de conception, de développement ou de formation ;
- ⇒ financer des actions visant à améliorer l'organisation, la gestion et l'équipement des GRETA.

Le FAM perçoit les contributions annuelles des GRETA calculées sur la base de 2% de leur chiffre d'affaires, soit 40 305 € en 2019 sur le chiffre d'affaires de l'exercice 2018.

Il est à noter que la contribution du GRETA CENTRE EST de 2018, calculée sur le chiffre d'affaires 2017 n'a pas été versée. **Il convient donc de procéder à la relance du GRETA CENTRE EST pour un montant de 21 187,53 €**

En 2019, dans le cadre de sa mission de soutien financier et afin de permettre la mise en œuvre d'actions de formation, le FAM a engagé des dépenses pour le compte du GRETA CENTRE EST de septembre à décembre 2019. Une convention prévoit le remboursement de ces dépenses par le GRETA, une fois les prestations facturées. **Le montant attendu est de l'ordre de 55 000 €.**

### La situation financière :

Du fait du versement de 405 126 € réalisé le 31 décembre 2016 (dévolution des comptes du Greta de Guyane fermé en 2002) par le Collège La Canopée, le solde initial théorique du **FAM au 31 décembre 2018 était de l'ordre de 387 128 € (voir tableau de suivi des soldes FAM).**\*

### Les dépenses 2019

| Dépenses 2019                                                                               | Montants       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Formation des CFC                                                                           | 8 417,00       |
| Formation des personnels du réseau de la Formation Professionnelle                          | 12 455,00      |
| Communication (site web, supports)                                                          | 14 998,00      |
| Missions, séminaires                                                                        | 4 260,00       |
| Aide aux investissements GRETA Ouest (Informatique)                                         | 15 240,00      |
| Aide aux investissements GRETA Centre Est ( <i>Climatisation-Convention FAM 2019-2</i> )    | 5 041,80       |
| Aide aux investissements GRETA Ouest ( <i>Travaux EPLE support-Convention FAM 2019-01</i> ) | 73 091,48      |
| Paie évaluation CléA au GRETA (-8% frais de gestion)                                        | 14 968         |
| Achat de matériel et de matière d'oeuvre GRETA CENTRE EST                                   | 55 334,00      |
| <b>Dépenses totales 2019</b>                                                                | <b>203 805</b> |

#### Extrait Convention FAM 2019-01 :

##### Article 2 :

Cette avance réalisée en un seul versement, par l'agent comptable du GIP-FCIP au moyen d'un virement sur le compte du lycée Elie Castor, établissement support du GRETA OUEST, fera l'objet du traitement suivant :

- Une part du montant restera à la charge du FAM (GIP-FCIP) qui apporte son concours à hauteur de 33 298 € (trente-trois-mille-deux-cent-quatre-vingt-dix-huit euros).
- L'autre part fera l'objet d'un remboursement du GRETA Ouest au FAM (GIP-FCIP) à hauteur de 39 793,48 € (trente-neuf-mille-sept-cent-quatre-vingt-treize euros et quarante-huit centimes) sur 10 semestres à partir du 30 juin 2020 (1ère échéance).

#### Extrait Convention FAM 2019-02 :

##### Article 2 :

Cette avance réalisée en un seul règlement, par l'agent comptable du GIP-FCIP au moyen d'un virement sur le compte du fournisseur, fera l'objet du traitement suivant :

- ✓ Remboursement par le GRETA au FAM (GIP-FCIP) à hauteur de 50% des sommes engagées soit 2 520.90 € (deux-mille-cinq-cent-vingt euros et quatre-vingt-dix centimes) sur 2 semestres à partir du 30 juin 2020 (1ère échéance).

### La synthèse de trésorerie FAM 2019 :

| Réalisé en 2019                      | Montants          |
|--------------------------------------|-------------------|
| Solde au 1er janvier 2019            | 387 128,00        |
| Recettes*                            | 68 743,22         |
| Dépenses*                            | 203 804,89        |
| <b>Solde FAM au 31 décembre 2019</b> | <b>252 066,33</b> |
| Dont Facturation CléA                | 28 437,50         |

*\* Un différentiel de 8% couvre les frais de gestion / Facturation CléA : 13 470 €*

## 3.9 Service Administratif et Financier

### 3.9.1 Activité du SAF en 2019

Les activités du SAF ont connu un essor sans précédent au cours l'année 2019 compte tenu des nombreux dispositifs et projets qui ont vu leur mise en route et/ou leur accomplissement durant cet exercice.

Tout d'abord, la finalisation des bilans FSE des activités 2015, 2016 et 2017 de la PSAD, initiés au cours de l'exercice 2018, a permis à la PSAD de disposer d'une trésorerie supérieure à celle dont elle disposait au moment de la mise en place de ce dispositif.

En effet, les efforts conjugués des personnels de la PSAD et des partenaires institutionnels ont permis d'aboutir à la restitution par le FSE des sommes correspondant aux diverses activités qui se sont déroulées au cours des exercices préalablement citées.

Ainsi, sur l'exercice 2018 (en fin d'année tout particulièrement) et au courant de l'année 2019, les sommes perçues par la PSAD correspondant au reversement par le FSE s'élèvent à un peu plus de 996 K€.

Le solde budgétaire à la fin de l'exercice 2019 de la PSAD était de plus de 540 K€, somme ne comprenant pas la dotation globale de fonctionnement de 150 K€ prévue par convention avec la CTG.

Le déploiement des activités du projet PHEDRE II a lui aussi été facteur de ressources supplémentaires pour le GIP FCIP. Sur la seule année 2019, 700 K€ ont été alloués pour les différentes bourses adossées à ce projet ainsi que pour les activités « Equipements Numériques et Scientifiques » et « Maison pour la science ».

En plus de ces missions financières, un avenant à la convention initiale a été acté permettant la mise en place des bourses d'excellence (DEX) ainsi qu'un emploi à temps plein, portant à 810 K€ les sommes faisant l'objet d'initiatives partagées par le GIP et le CNES.

L'intégration de tous ces dispositifs, sans compter les projets ERASMUS + (500 K€), le CFA EN (930 K€) ainsi que les activités commerciales de l'institution formant le cœur même de ses activités sont les principales raisons pour lesquelles la santé financière s'est très nettement améliorée en l'espace d'un an. En effet, la trésorerie du GIP FCIP est passée de 700 K€ en 2018 à presque 2 millions d'euros en fin d'année 2019.

Néanmoins, il convient de relativiser cette somme dans la mesure où différents paiements et/ou règlements (notamment du projet PHEDRE II) ne sont pas actés au moment des demandes de débloquages de fonds.

### 3.9.2 Perspectives 2020

Le lancement de nouveaux projets financés par le FSE, Numérins notamment, laisse augurer une croissance significative pour les deux prochaines années. Il s'agit désormais de stabiliser l'assise financière de la structure tout en envisageant des investissements structurels susceptibles de favoriser son développement.

## 4. GESTION DU GIP FCIP

### 4.1 Gestion des ressources humaines

L'équipe du GIP FCIP de Guyane a encore connu un taux de renouvellement assez important en 2019 avec 4 nouveaux contrats (25%) :

- **PSAD** : recrutement des assistantes pour les plateformes de Kourou (Mme Chantal LAWRENCE)) et de Saint-Laurent-du-Maroni (Mme Laurie RIBIER et Mme Rudiane RIMANE)
- **CUI** : recrutement de Mme Esméralda GILBERT au poste d'assistante administrative en remplacement de M. Xavier LEOPOLD-MARIE (réussite au concours SAENES).

### 4.2 Exercice budgétaire année 2019

Se reporter au compte financier présenté au Conseil d'Administration du 12 mars 2020 par Monsieur l'agent comptable et annexé au présent rapport.

## 5. CONCLUSION

### 5.1 Points forts

La rigueur de la gestion budgétaire et financière du GIP FCIP renforce l'image positive de la structure auprès des partenaires institutionnels qui nous témoignent leur confiance en :

- ⇒ augmentant les montants initialement prévus dans les portages financiers (CTG pour la PSAD, CNES avec Phèdre II)
- ⇒ notifiant au GIP FCIP de nouveaux marchés (Pôle emploi)

### 5.2 Axes de progrès

L'organisation systémique du GIP FCIP reste à consolider au cours de l'année 2020 mais le travail en cours dans le cadre de la labellisation Eduform devrait permettre d'atteindre cet objectif.

Le manque de possibilités d'extension reste critique pour le développement futur de la structure. Des perspectives sont actuellement ouvertes avec la CTG (locaux de l'OPRF) et le Pôle Emploi (agence de Montabo ) afin de rassembler la totalité des services du GIP FCIP dans une même structure.

### 5.3 Perspectives 2020

- ⇒ Poursuite de la démarche de management par la qualité en vue de l'obtention du label Eduform
- ⇒ Développement et diversification des activités pédagogiques du DAVA ;
- ⇒ Consolidation et croissance des activités du DABM ;
- ⇒ Renforcement du champ d'action territorial de la PSAD ;
- ⇒ Formation des ressources humaines du CAFOC ;
- ⇒ Equilibre et autonomie des 2 pôles de formation en PRP ;
- ⇒ Stabilité de l'assise financière du GIP FCIP et investissements structurels pour assurer son développement et la pérennité de son activité.

**Rapport adressé :**

- ⇒ au ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse:
- Direction générale de l'enseignement scolaire - bureau des lycées professionnels, de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue.
  - Direction des affaires financières - bureau en charge du suivi des GIP FCIP